Les aménagements possibles

Quelles difficultés ?	Troubles des apprentissages (DYS)	Troubles de la santé (asthme, migraines, allergies…)	Situation de handicap (moteur ou cognitif)	Difficultés scolaires, retard dans l'acquisition de compétences
Que demander ?	**PAP** = Plan d'Accompagnement Personnalisé	**PAI** = Plan d'Accueil Individualisé	**PPS** = Projet Personnalisé de Scolarisation	**PPRE** = Programme Personnalisé de Réussite Éducative
À qui ?	Médecin scolaire Infirmier / infirmière du collège	Médecin scolaire Infirmier / infirmière du collège	Médecin scolaire MDPH*	Équipe pédagogique

*Maison départementale des personnes handicapées

© HATIER – Autrice : Marie Linossier